
DIRECTION DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DES PROJETS HYDRIQUES ET INDUSTRIELS

**Avis sur la recevabilité de l'étude d'impact
pour le programme décennal de dragage d'entretien
dans l'embouchure de la rivière Richelieu sur le
territoire de la municipalité de Sorel-Tracy par la
Société de développement économique de Sorel-Tracy**

Dossier 3211-02-293

Le 4 novembre 2015

***Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques***

Québec 

INTRODUCTION

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'étape de l'avis de recevabilité, la Direction de l'évaluation environnementale des projets hydriques et industriels a le mandat de vérifier si l'étude d'impact concernant le programme décennal de dragage d'entretien dans l'embouchure de la rivière Richelieu par la Société de développement économique Sorel-Tracy répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle.

Le présent document résulte de cette vérification et constitue l'avis du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) sur la recevabilité de l'étude d'impact.

Ce document présente un historique des principales étapes de la procédure franchies à ce jour, une description sommaire du projet, l'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact et la recommandation au ministre.

1. HISTORIQUE DU DOSSIER

Le tableau suivant présente la chronologie des principales étapes franchies par le projet, dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.

Date	Événement
2014-12-09	Réception de l'avis de projet
2014-12-15	Délivrance de la directive
2015-01-27	Réception de l'étude d'impact
2015-04-02	Transmission du document de questions et commentaires à l'initiateur de projet
2015-06-29	Réception de l'addenda n° 1
2015-08-11	Transmission du deuxième document de questions et commentaires à l'initiateur de projet
2015-09-21	Réception de l'addenda n° 2

2. DESCRIPTION DU PROJET

Le programme décennal de dragage d'entretien dans l'embouchure de la rivière Richelieu, sur le territoire des municipalités de Sorel-Tracy touche les installations portuaires du port de Sorel-Tracy, plus spécifiquement les approches des quais 14, 15, 16 et 19. Ce programme de dragage est assujéti à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement en vertu de l'article 2 b) de la loi sur la qualité de l'environnement lequel assujéti tout projet de dragage de 5 000 m² ou plus sur un même cours d'eau.

Ce programme a pour objectif de maintenir les profondeurs d'eau nécessaires pour l'exécution des manœuvres et l'accostage des navires de façon sécuritaire. Le régime sédimentologique naturel de l'embouchure de la rivière Richelieu et les phénomènes de remise en suspension des sédiments par les activités portuaires génèrent un ensablement marqué près des aires d'approche et des postes à quai. Des dragages périodiques sont donc requis pour assurer la sécurité des manœuvres aux abords des quais.

Par le passé, plusieurs incidents reliés à la présence de hauts-fonds et à la faible profondeur du tirant d'eau se sont produits. Le premier programme décennal de dragage d'entretien à l'embouchure de la rivière Richelieu a été délivré à la Société des parcs industriels Sorel-Tracy en 2004. Ce programme décennal s'est terminé le 31 décembre 2014. Deux dragages ont été effectués durant ce temps, en 2005 et en 2011.

Le présent programme prévoit un dragage d'environ 12 000 m³ aux deux ans sur une période de dix ans. La fréquence des dragages varie selon la hauteur libre et la quantité de sédiments devant chacun des quais. Le programme vise à maintenir une profondeur entre 8,5 et 11,0 mètres par rapport au zéro des cartes, selon les secteurs et les types de navires. L'initiateur prévoit effectuer un dragage mécanique à l'aide d'une benne preneuse opérant à partir d'une barge. Le site de transbordement des sédiments sera situé dans la zone industrielle appartenant à la Société de développement économique de Sorel-Tracy. L'assèchement des sédiments, si requis, sera effectué à même le parc industriel Ludger-Simard. La gestion des sédiments dragués s'effectuera en milieu terrestre, le plus près possible des zones draguées, en fonction des résultats de la caractérisation *in situ* des sédiments effectuée préalablement au dragage. Le mode de gestion des sédiments respectera les critères de la *Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés*.

La durée des activités de dragage est estimée à dix jours. Les coûts associés à la réalisation d'un dragage d'entretien sont estimés à deux millions de dollars. Le présent programme décennal de dragage vise les dragages qui auront lieu entre 2016 et 2026.

3. ÉVALUATION DE LA RECEVABILITÉ DE L'ÉTUDE D'IMPACT

L'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact a été effectuée par la Direction de l'évaluation environnementale des projets hydriques et industriels en collaboration avec les unités administratives concernées du MDDELCC ainsi que les ministères et l'organisme suivants :

- La Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de l'Estrie et de la Montérégie;
- la Direction de l'analyse économique et des lieux contaminés;
- la Direction du suivi de l'état de l'environnement;
- le ministère de la Culture et des Communications;
- le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs;
- le ministère de la Sécurité publique;
- le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- le ministère de la Santé et des Services sociaux;
- le Secrétariat aux affaires autochtones.

L'avis de recevabilité a été formulé à partir de l'analyse des documents suivants :

- SOCIÉTÉ DES PARCS INDUSTRIELS SOREL-TRACY. *Programme décennal de dragage d'entretien dans l'embouchure de la rivière Richelieu – Étude d'impact sur l'environnement – Rapport principal et annexes*, par LVM Dessau, décembre 2014, 75 pages et 4 annexes;
- SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE SOREL-TRACY. *Programme décennal de dragage d'entretien dans l'embouchure de la rivière Richelieu – Addenda – Réponses aux questions et commentaires d'avril 2015*, par Stantec, juin 2015, 42 pages et 6 annexes;
- SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE SOREL-TRACY. *Programme décennal de dragage d'entretien dans l'embouchure de la rivière Richelieu – Addenda 2 – Réponses aux questions et commentaires d'août 2015*, par Stantec, septembre 2015, 6 pages et 3 annexes;

L'analyse du dossier faite en consultation avec les ministères et l'organisme démontre que l'étude d'impact, incluant les documents complémentaires, répond de façon satisfaisante aux exigences de la directive du ministre datée du 15 décembre 2014. De plus, l'initiateur a transmis le résumé de l'étude d'impact au MDDELCC.

RECOMMANDATION AU MINISTRE

Considérant que l'étude d'impact déposée répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle, nous recommandons qu'elle soit rendue publique et que soit entreprise l'étape d'information et de consultation publiques.



Michèle Tremblay, M.Sc. Géographie
Chargée de projet
Direction de l'évaluation environnementale
des projets hydriques et industriels